

Compte-rendu du BUREAU  
Du Lundi 8 septembre 2025 à l'AMV

**Etaient présents :**

Patrick ADRIEN, Maire de Valréas,  
Louis BISCARRAT, Maire de Jonquières,  
Pierre GONZALVEZ, Maire de L'Isle-sur-la-Sorgue,  
Christian GROS, Maire de Monteux,  
Christian PEYRON, Maire de Mondragon,  
Patricia PHILIP, Maire de Fontaine de Vaucluse,  
Michel TERRISSE, Maire d'Althen-des-Paluds,  
Gilles VEVE, Maire de Saint-Didier,

**Etaient excusés :**

Guy MOUREAU, Maire d'Entraigues-sur-la-Sorgue,  
Gilles RIPERT, Maire de Caseneuve, Président de la Communauté de Communes du Pays d'Apt Luberon,  
Thierry THIBAUD, Maire de Savoillans,

**Etaient absents :**

Roger ROSSIN, Maire de Cairanne,

**2 réunions étaient programmées ce même jour :**

**10H30 – Rv avec Patrick THABARD, Président de l'Union Départementale des Commissaires Enquêteurs,**  
accompagné de Chantal EXBRAYAT-DUMAS, Vice-Présidente

**Objet : Rôle des Commissaires enquêteurs**

L'objet de cette réunion étaient de rappeler le rôle du Commissaire enquêteur et les réformes quant à l'organisation des enquêtes publiques.

La loi « **Industrie verte** » du 23 octobre 2023, appliquée aux demandes déposées à partir du 22 octobre 2024, introduit une **procédure hybride** :

- Elle combine la consultation électronique du public (via site internet dédié),
- Et une enquête dirigée par un commissaire enquêteur ou une commission d'enquête,
- Avec minimum trois mois de consultation, incluant deux réunions publiques.

Les contributions peuvent **être anonymes**. Les citoyens ont la possibilité de laisser un commentaire sans indiquer leur nom, à condition d'avoir seulement renseigné le contenu de leur observation.

***Dans le cadre de notre Congrès 2026, il est prévu d'organiser une intervention de l'Union départementale des Commissaires Enquêteurs afin d'apporter aux nouveaux élus toutes les informations utiles sur le déroulement d'une enquête publique***

**11H00 – Rv avec Isabelle PIGOULLIE-RODULFO, DGS du Cdg84**

**Objet : Présentation de la charte ATSEM et du réseau des secrétaires de mairie.**

Les élus présents ont salué le travail effectué par le Cdg84 pour l'élaboration du guide du métier ATSEM ;

A également été abordé le réseau des secrétaires de mairie :

En créant, notamment, le réseau de secrétaires de mairie qui joue un rôle clé dans la gestion des ressources humaines territoriales, le Cdg84 soutient activement les collectivités territoriales.

Par ailleurs, a été abordé les difficultés rencontrées par les maires pour promouvoir les agents méritants.

*Il est convenu de saisir les parlementaires sur le sujet.*

*A l'issue des élections municipales 2026, Isabelle PIGOULLIE-RODULFO a proposé l'organisation d'une journée portes ouvertes au CDG84 pour présenter aux nouveaux élus le rôle du Cdg. Une date sera programmée en collaboration avec l'AMV84.*

*Le guide ATSEM sera diffusé à l'ensemble des maires.*

*L'ensemble de ces propositions a été validé par les membres du Bureau.*

Pierre GONZALVEZ, Président de l'AMV84, ouvre la séance, l'ordre du jour de la réunion étant :

### **1/ Proposition de matinales par GRDF dans le cadre de notre partenariat**

GRDF propose d'organiser, dans le cadre de notre partenariat, une ou plusieurs matinales ou petits-déjeuners thématiques (format et modalités à définir ensemble). Plusieurs sujets pourraient être abordés :

- Accès à la donnée de consommation, en lien éventuel avec Enedis et les services de l'eau, à destination des ingénieurs fluides, DST, DGS et élus en charge des bâtiments ou de la transition énergétique.
- Sobriété et efficacité énergétique dans les bâtiments publics (décret tertiaire, dispositifs CUBE et BACS), ciblant les responsables techniques (ingénieurs, DST, DGS), les élus aux bâtiments et à la transition énergétique, ainsi que les maires.
- Présentation des actions de maintenance et de sécurité industrielle menées par GRDF, avec une éventuelle démonstration du véhicule de surveillance réseau, ainsi qu'un point sur l'organisation de la permanence territoriale de GRDF.

*Les membres du Bureau ont validé dans un 1<sup>er</sup> temps l'organisation d'une matinale concernant la sobriété et l'efficacité énergétique.*

## 2/ Affaire Office de Tourisme Luberon Monts de Vaucluse (OTLMV) contre l'Institut National de l'Origine et de la Qualité (INAO)

Une condamnation a été prononcée par l'arrêt du 11 mars 2025 rendu par la Cour d'appel de Versailles au titre de l'article 700 du Code de procédure civile.

*Les membres du Bureau, à l'unanimité, ont validé le versement de 2 000 € pour clôturer ce dossier.*

## 3/ Désignations au sein de la Commission départementale de la nature, des paysages et des sites (CDNPS)

Nous avons été sollicités par les services de la Préfecture dans le cadre du renouvellement de la Commission départementale de la nature, des paysages et des sites (CDNPS), au sein des différentes formations.

Les propositions de désignations sont les suivantes :

### **CDNPS Formation Sites et Paysages sont :**

- Titulaires :
  - Thierry THIBAUD, Maire de Savoillans ;
  - Patricia PHILIP, Maire de Fontaine de Vaucluse ;
- Suppléants :
  - Florian MOLLIEUX, Conseiller Municipal de Robion ;
  - Gisèle BONNELLY, Maire de Roussillon ;

### **CDNPS Formation Nature sont :**

- Titulaires :
  - Amélie JEAN, Maire de Puget sur Durance ;
  - Florian MOLLIEUX, Conseiller municipal de Robion ;
- Suppléants :
  - Michel TERRISSE, Maire d'Althen des Paluds ;
  - Sandrine RAYMOND, Maire de Saint Pierre de Vassols ;

### **CDNPS Formation Publicité sont :**

- Titulaire :
  - Pascal RAGOT, Maire de Bonnieux
- Suppléant :
  - Michel TERRISSE, Maire d'Althen des Paluds ;

### **CDNPS Formation Unités touristiques nouvelles sont :**

- Titulaires :
  - Max RASPAIL, Président de la Communauté de Communes Ventoux Sud ;
  - Vincent FAURE, Maire de Sainte Cécile les Vignes
- Suppléants :
  - Gilles VEVE, Maire de Saint Didier & Vice-Président de la COVE ;
  - Sandrine RAYMOND, Maire de Saint Pierre de Vassols.

*Ces désignations ont été validées, à l'unanimité, par les membres du Bureau.*

#### 4/ Désignations au sein de la Commission Locale de l'Eau (CLE) SAGE du bassin versant du Lez

Dans le cadre du renouvellement de la Commission Locale de l'Eau (CLE) du bassin versant du Lez, dont les mandats actuels prendront fin le 30 septembre 2025, un courrier du Président du SAGE daté du 11 juin 2025 a sollicité la désignation de nouveaux représentants pour siéger au sein de cette instance à compter de l'automne 2025, pour une durée de six ans.

##### Désignations reçues à ce jour :

- Communes de Mornas, Lagarde-Paréol et Mondragon : Mme Bruna ROMANINI
- Communes de Grillon, Richerenches et Visan : M. Jean-Marie GROSSET, Maire de Grillon
- Commune de Valréas : M. Patrick ADRIEN, Maire de Valréas

Les communes de Bollène ainsi que les communautés de communes Rhône Lez Provence et Enclave des Papes – Pays de Grignan procéderont quant à elles à une désignation directe auprès du SMBVL :

La commune de Bollène nous a informés de la désignation de M. Aimé BERBIGUIER, Conseiller municipal de Bollène.

*Ces désignations ont été validées, à l'unanimité, par les membres du Bureau.*

#### 5/ Subvention Conseil départemental de Vaucluse relative à la mise à disposition de 2 agents

Pour l'année 2025, le montant du dossier de subvention, afin de couvrir la mise à disposition des 2 agents auprès de l'AMV84 par le Cd84, était de 118 000 € (Montant communiqué par le service RH du Département). La Présidente du Cd84 a toutefois arbitré un montant de 99 500 €.

*Il y aura donc un montant avoisinant les 18 500 € à la charge de l'AMV.*

*Les membres du Bureau ont pris acte de cette décision.*

#### 6/ Devis gestion location bureau

Vous trouverez ci-après les montants du devis de gestion locative du Syndic Terre et Pierre pour la mise en location au 1<sup>er</sup> septembre de notre local d'environ 41 m<sup>2</sup>. Un bail d'une durée de 6 ans a été signé avec M. Matthieu SERGENT FERRERI.

Le montant mensuel versé par le locataire sera de 728,09 € :

Loyer : 633,34 €

Provision pour taxes : 43,75 €

Provision pour charges : 51,00 €

Il est donc soumis aux membres du Bureau les propositions ci-après :

- Gestion sans garantie loyers impayés : 50,68€/mois ;
- Gestion avec garantie loyers impayés (Garantie loyers impayés offerte les 6 premiers mois) : 50,68+32,76 = 83,44€/mois.

*Les membres du Bureau valident à l'unanimité la mise en gestion avec garantie loyers impayés du local de 41m<sup>2</sup>.*

## **7/ AG + Salon le 13 novembre 2025 au Parc des Expositions**

Déroulé de l'AG à partir de 09H00 :

- 09H00 Discours de Pierre GONZALVEZ avec récapitulatif du résultat des votes par voie électronique ;
- 09H15 Discours de Joël BALANDRAUD, Vice-Président de l'AMF, Président de l'Association des Maires de la Mayenne ;
- 09H30 Discours de Dominique SANTONI, Présidente du Cd84,
- 09H45 Discours de Renaud MUSELIER, Président de la Région Provence Alpes Côte d'Azur
- 10H00 Discours de Thierry SUQUET, Préfet de Vaucluse ;
- 10H30 Echanges avec les Maires,
- 11H00 Inauguration du Salon.

Pour ce qui concerne l'animation de ces prises de parole, David BERARD nous a confirmé sa disponibilité le matin pour l'AG et l'après-midi au sein de l'Agora – Le montant de son devis a été validé par les membres du Bureau.

### **Propositions d'interventions au niveau de l'agora :**

#### **Le matin :**

##### **09H00 Le CDG84 :**

- Présentation de la charte ATSEM
- Le réseau des secrétaires de mairie,

##### **10H00 La CCI et SUEZ Présentation de l'Ecole de l'Eau**

**Lors du passage sur le stand GRDF**, signature de la convention de partenariat avec l'Association des Maires de Vaucluse (AMV84) au niveau de l'Agora.

#### **L'après-midi :**

##### **Retours d'expériences et projets portés par les communes :**

##### **De 14H30 à 16H00 Présentation par les Maires :**

- 14H30 L'association l'Outil en main : Pierre GONZALVEZ et Anthony ZILIO
- 15H00 Par Frédérique ANGELETTI, maire de Vaugines, de l'Obligation Légale de Débroussaillage et de l'opération conduite pendant trois ans en partenariat avec l'ONF pour le débroussaillage complet d'une colline située au cœur du village. Un projet de coordination complexe ayant mobilisé plus d'une vingtaine de propriétaires, sur une zone jusqu'alors jamais entièrement débroussaillée ;
- 15H30 Du Pôle Multi Activités réalisé par la commune de Caumont sur Durance. La construction de ce pôle s'inscrit dans une politique ambitieuse de redynamisation du centre du village en y intégrant les nouveaux quartiers et la nouvelle physionomie de la population (+ 1200 habitants sur la durée du mandat). L'objectif étant de recréer un nouveau centre de vie en déplaçant le centre-ville et en intégrant sur un nouveau bâtiment du commerce de proximité en RDC, une médiathèque et un espace médical qui va regrouper 17 professionnels de santé.

**A 16H00 L'ordre des Avocats** sur la communication en période préélectorale.

**Calendrier prévisionnel :**

- **15 - 22 et 29 septembre 2025 :** Matinales à Sorgues, Lauris et Mondragon, dédiées à la lutte contre l'habitat indigne ;
- **2 octobre 2025** en partenariat avec le Cd84 et l'ARS, matinée d'information, concernant la « Santé mentale »
- **13 octobre 2025 à 15H30 :** Réunion avec les exposants au Parc des Expositions à Avignon ;
- **16 octobre 2025 à 10H00 à l'Amv :** Réunion avec les représentants de l'OFB
- **03 novembre 2025 à 15H45 à l'Amv84 :** Conférence de presse pour annoncer l'AG et le Salon
- **13 novembre 2025 :** AG et Salon des maires et présidents d'intercommunalité au Parc des Expositions à Avignon – Hall A ;
- **Du 18 au 20 novembre 2025 – Congrès des Maires à PARIS**

**Mardi 18 novembre :** 16H45 Visite proposée par les 3 Sénateurs suivie à 18H30 par la traditionnelle coupe de champagne ;

**Mercredi 19 novembre :**

**11H00 Signature convention sur le stand EDF ;**

**??? (Attente confirmation horaire : 16H00) Visite de l'Arc de Triomphe :** 250€/guide + 14,50€/personne (Soit pour 75 personnes environ 1 838 €)

**17H30 Ravivage de la flamme** sous l'Arc de Triomphe en présence des 3 Sénateurs ;

**19H30 Dîner à la brasserie l'Alsace** qui est proche du monument : Menu 60€ TTC/personne soit environ 4 500 €. Sachant qu'à ce montant viendront en déductions les participations d'un montant de 60€ pour les Adjointes, Conseillers municipaux et accompagnants. Le montant des participations pour le Congrès 2024 s'est élevé à 2 130 €.

**NOTER dans vos AGENDAS - Date prochaine réunion du Bureau**

**8 décembre 2025 à 10H30 à l'AMV.**

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée.

Pierre GONZALVEZ

Président de l'AMV